

CRISE SANITAIRE - COVID-19 MISE EN SOMMEIL DE TOUTES LES ACTIVITÉS DE NOTRE PAROISSE

Le Conseil presbytéral s'était réuni le samedi 14 mars à 14h30, pour préparer les Assemblées générales du 21 mars. Depuis la situation a évolué avec les dernières décisions du Gouvernement, ainsi que les directives du Conseil National de l'EPuDF.

Ceci entraîne le report ou annulation, *sine die*, dès ce jour de toutes les activités de la paroisse (cultes, célébrations, veillées, rencontres,...) y compris les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire prévues ce 21 mars.

Il n'y aura plus de Service funèbre organisé dans nos temples. Des Services d'Action de Grâce pourront être organisés après le retour à une situation plus normale, dans la tradition historique du protestantisme français.

Le Conseil presbytéral actuel 2016-2020 reste en place jusqu'à ce qu'un nouveau Conseil soit régulièrement élu par l'Assemblée Générale ordinaire.

Un lien téléphonique et postal sera maintenu avec les membres les plus isolés de notre communauté.

Que ce temps de Pâques qui approche soit un temps de ressourcement de notre foi intérieure par la lecture personnelle et par la participation à distance (radio, télévision) des émissions cultuelles qui nous sont proposés !

Que la grâce de Dieu nous garde tous dans ces épreuves et nous permette de sortir plus fort de cette période de doute et d'incertitude !